

**Préavis N° 04-2022 du Comité de Direction  
Demande de crédit supplémentaire au budget 2022  
Achat de mobilier scolaire**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Délégués,

A la rentrée 2022, l'établissement secondaire se voit dans l'obligation d'ouvrir deux nouvelles classes pour répondre à l'augmentation du nombre d'élèves.

L'établissement primaire peut lui réduire ses classes et libérer deux salles de classe dans l'Ancienne Ochette pour l'ESMLE, en déménageant une salle dans le bâtiment Robinson (UAPE La Cabane).

Le mobilier disponible n'est pas entièrement adapté à l'âge des élèves et il est nécessaire d'acheter les éléments suivants:

- 48 chaises pour 2 classes de secondaires	CHF	10'080.00
- 12 pupitres doubles pour une classe secondaire	CHF	10'752.00
- 1 pupitre enseignant avec corps de bureau	CHF	1'533.00
- 1 chaise enseignant	CHF	466.00
- 4 armoires	CHF	5'470.00
- 2 écrans pour projection à CHF 400.00	CHF	800.00
- 2 supports pour écrans	CHF	600.00
- Déménagement	CHF	1'000.00
- Divers et imprévus, arrondi	<u>CHF</u>	<u>2'299.00</u>
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>33'000.00</b>

Ce montant n'avait pas pu être prévu au budget, le nombre d'élèves et surtout leur répartition en fonction des niveaux n'étant pas connus au moment de l'établissement du budget 2022.

Le Comité de direction vous demande donc de lui accorder un crédit supplémentaire de CHF 33'000.00 afin de commander le mobilier nécessaire.

\* \* \*

En conséquence, le Comité de direction vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués, de bien vouloir prendre la décision suivante :

**LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE**

- dans sa séance du 19 mai 2022,
- vu le préavis du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission désignée pour l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

**décide**

- d'octroyer un crédit supplémentaire de **CHF 33'000.00** au Comité de direction pour financer l'achat de mobilier pour une classe secondaire;

Préavis adopté par le Comité de direction lors de sa séance du 11 avril 2022.

Référent CODIR: Anita Paccaud

**AISMLE**

Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs

Le Président  
  
Vincent Bessard

La Secrétaire  
  
Mireille Cudré-Mauroux